

part de nos églises. Je ne puis en signaler que trois discours faits à cette occasion : l'un par le P. Valois, au Grand-Collège ; l'autre par l'abbé de Barcos, aux Carmélites, et le dernier par Sébastien Briquist, chanoine de Sion. Le premier a été imprimé à Lyon en 1715 ; les deux autres l'ont été à Paris l'année suivante.

Le 12 février 1716, pendant que François-Paul était à Paris, on soutint dans le collège de la Trinité une thèse sur la grâce et la prédestination (1). Le P. Bimet y avait mis cette conclusion dans la 2<sup>e</sup> colonne, au sujet de la science moyenne : « Illa praescientia (de qua loquitur Augustinus) « alia posse omnino non potest quam scientia média, quae, « salva Scripturarum, Patrum et rationis auctoritate negari « nullo modo potest. » C'est ainsi qu'était exprimée cette proposition dans les thèses qui furent distribuées quelques jours avant qu'on distribuât l'*Acle*. Dès qu'on l'eût remarquée, tous les thomistes et tous les disciples de saint Augustin se soulevèrent et furent porter leurs plaintes aux grands vicaires, et il fut conclu, dans le conseil tenu à ce sujet, que le P. Bimet (2) serait obligé de changer ou d'adoucir cette proposition, ce qui fut fait en ces termes : « Praescientia qua

(1) J'ai emprunté ces détails au *Nouveau recueil de pièces fugitives*, publié par l'abbé Arnaud, Lyon, 1717, 4 vol. in-12. Le second tome est précédé d'une dédicace de l'auteur à François-Paul de Neufville ; on y lit : « ... Les témoignages de zèle, de piété et de savoir que vous rendoit un grand diocèse, et le digne évêque, (M. d'Aubigné avec lequel vous aviez partagé les fondions de l'épiscopat ; les peuples de Fécamp soulagés avec autant de profusion dans une année de misère, repondoient à l'Eglise de Lyon qu'elle avoit en votre personne un des plus grands archevêques... »

(2) Voyez sur ce religieux la *Biogr. lyonn.* et la *Diblioth.* des PP. Backer. Voyez aussi le *Mercur* de mai 1722, où se trouve sa traduction en vers français d'une Ode d'Horace, la 3<sup>e</sup> du 1<sup>er</sup> livre, laquelle a été reproduite dans le tome 5 du Recueil de l'abbé Salmon, J'ajouterai que le P. Bimet a été loué par le P. Fabretti, p. 286 de ses *Lyrice et Epistolae*, Lugd. 1747, in-8.